



Résidence « Cœur d'Aquilon »  
50 Avenue Jacques Douzans  
31 600 MURET

**NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE**  
**Bâtiments B et C**



## 1 • GROS - OEUVRE

- Terrassements généraux
  - Fondations de l'immeuble sur semelles isolées pour poteaux et semelles filantes en béton armé pour les murs ou par puits et longrines, solutions adaptées en fonction de l'étude de sol.
  - Dallage pour sous sol : dalle béton sur terre-plein, conforme à l'étude thermique, ou solution adaptée en fonction de l'étude de sol,
  - Ossature générale constituée de parois en béton armé ou maçonnerie :
    - Murs de refends et séparatifs de logements en béton banché de 18 cm.
    - Murs de façades et pignons en maçonneries de 20 cm, ou béton banché, selon principe constructif retenu.
- Cette structure assure de par la loi de masse une isolation phonique conforme à la réglementation en vigueur.
- Planchers séparatifs de logements réalisés en dalle pleine en béton armé dalle de 20 cm d'épaisseur.
  - Appuis de baies constitués par des éléments en béton ou terre cuite suivant décoration façade architecte.
  - Escaliers intérieurs des parties communes seront en béton armé peint.
  - La typologie des façades est composée pour partie d'enduits de parement teintés dans la masse, aspect gratté ou taloché conformément au choix du Maître d'œuvre, de plaquette de parement en terre cuite, et de brise vue terre cuite, selon détail des documents graphiques.

### ***Parking en sous-sol, infrastructure***

- Voiles périphériques en béton armé ou parpaings selon le principe constructif retenu.
- Structure porteuse système poteaux-poutres en béton armé et/ou parpaings.
- Plancher bas du sous-sol / parking réalisé en dalle armée sur hérisson ou solution adaptée en fonction de l'étude de sol, finition surfacé et lissé.
- Planchers entre parkings & logements réalisés en béton armé, dalle pleine de 23 cm recevant une isolation projetée en sous face présentant de bonnes caractéristiques thermiques.
- Escalier extérieurs en béton armé, finition lissée avec nez arrondi au fer.
- Rampe d'accès des véhicules en dallage béton, finition béton balayé avec façon de stries obliques.

## 2 • CHARPENTE – COUVERTURE - ZINGUERIE

- Toiture des bâtiments réalisée en charpente traditionnelle ou industrialisée et revêtu de tuiles terre cuite à emboîtement.
- Isolation en toiture sous charpente par laine minérale d'une épaisseur totale conforme à la réglementation en vigueur,
- dalles et descentes EP 1/2 rondes en zinc,
- Les sous - faces de toitures reçoivent un lambris PVC.

### 3 • CLOISONS SÈCHES – FAUX PLAFONDS - ISOLATION

- Cloisons de distribution du type cloisons sèches PLACOPAN de 50 mm d'épaisseur
- Doublages des parois extérieures par un complexe isolant thermique avec 80 mm de polystyrène expansé et plaque de plâtre de 10 mm selon étude thermique
- Plafonds des logements du dernier niveau, sous charpente, réalisés en faux plafonds type PLACOSTIL avec plaques de plâtre et laine minérale.

### 4 • MENUISERIES - FERMETURES - GARDE – CORPS

- Menuiseries extérieures en PVC, ouvrants à la française à 1 ou 2 vantaux et châssis fixes selon le cas, étanchéité et isolation thermique conforme à la norme .
- Vitrage double parois sur toutes les menuiseries extérieures
- Occultation des baies par volets roulants à lames PVC, double paroi, sans projection avec coffres de volets roulants intérieurs rapportés.
- Barres d'appuis en acier laqué pour allèges basses.

#### Serrurerie

- Garde-corps extérieurs en métal, suivant façades de l'architecte.
- Garde-corps et mains courantes intérieurs en métal peint dans les escaliers intérieurs.

### 5 • MENUISERIES INTÉRIEURES

- Porte palière à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, coupe-feu 1/4h, avec joints isophoniques, parements laqués , équipée avec serrure sur organigramme (combinaison avec la porte la d'entrée immeuble et le portillon d'entrée), joint de seuil, seuil à la suisse. Accessoires tel que béquillage, butoir de porte au choix de l'architecte.
- Portes intérieures de distribution isoplanes blanche à âme alvéolaire de 40 mm, finition laquée usine, sur huisseries métalliques de 50 mm , béquillage au choix de l'architecte.
- Façades de placard en panneaux mélaminés blanc avec profils en acier prélaqué, coulissantes ou pivotantes selon le cas,
- Passe-plats en stratifiés sur allège placoplâtre , entre séjour et cuisine selon plans.

## 6 • ÉQUIPEMENT CUISINE ET SANITAIRE – EAU CHAUDE SANITAIRE

Tous les appareils sanitaires sont équipés de robinetterie mitigeur avec limiteur de débit suivant les prescriptions de la certification « Habitat & Environnement ».

### **Kitchenettes et cuisine pour les T2:**

- Plan de travail en stratifié avec une plaque de cuisson 2 feux, un évier inox encastré 1 bac équipé d'un mitigeur limiteur de débit, un meuble de 60 cm sous évier stratifié avec porte et étagère, un réfrigérateur type « table top ».
- Alimentation & Attentes pour branchements lave linge dans cuisine ou salle de bains.
- Evier inox avec 1 cuve et égouttoir, une robinetterie mitigeuse avec bec de cygne, un meuble bas avec réservation pour machine à laver sous l'égouttoir.
- Alimentation et attente pour lave-vaisselle & lave-linge dans chacun des logements, soit dans la cuisine, soit dans la salle des bains.

### **Cuisines T3 & T4 :**

- Evier inox avec 2 cuves et égouttoir, une robinetterie mitigeuse avec bec de cygne, un meuble bas avec réservation pour machine à laver sous l'égouttoir.
- Alimentation et attente pour lave-vaisselle & lave-linge dans chacun des logements, soit dans la cuisine, soit dans la salle des bains

### **Salle de Bains & Salle d'Eau :**

- Baignoire en acier émaillé vitrifié de couleur blanche de dimension 160 x 70 ou 170 x 70 avec robinetterie mitigeuse bains/douche et ensemble de douche, vidage automatique. Tablier de baignoire bâti avec faïence et trappe de visite.
- Receveurs de douche en grés émaillé blanc 80 x 80cm, équipés de mitigeur douche avec limiteur de débit et douchette, dans les logements ayant une salle d'eau.
- Vasques en grés émaillés blancs (1 ou 2 unités selon plan) sur plan de toilette en stratifié et meubles de salle bains laqués blanc, hydrofuge, nombre de portes suivant dimensions, équipés de mitigeur limiteur de débit .  
Miroir sur meuble avec bandeau lumineux classe II par spots encastrés ou équivalents. Ou ensemble meuble salle de bains selon choix
- **WC :**
- Ensemble WC bloc cuvette réservoir avec silencieux en porcelaine blanche avec abattant double blanc. Chasse double volume 3/6L

### **Production d'Eau Chaude Sanitaire :**

- Conforme à la Norme NF C 15 100,
- Individuelle par chauffe-eau électrique à accumulation d'une capacité de :

- § 150 Litres pour 2 pièces,
- § 200 Litres pour 3 pièces,
- § 250 Litres pour 4 pièces

## 7 • ÉLECTRICITÉ – TÉLÉVISION - TÉLÉPHONE

- Installation conforme à la norme N.F.C.15.100 en vigueur.
- Alimentation en monophasé 220 V,
- Disjoncteur différentiel 550 mA, bipolaire 15 / 60 A incorporé au tableau d'abonné,
- Appareillage de marque ARNOULD, série ESPACE ou équivalent,
- Équipement électrique comprenant un point lumineux dans chaque pièce avec applique au-dessus du plan de travail dans la cuisine et salle de bains et des prises de courant conformes à la norme NF C 15 100.
- Terrasses ou Balcons donnant sur les séjours : Une prise électrique étanche commandée depuis le séjour.

### **Télévision , Télévision , Contrôle d'Accès**

- Prise TV permettant de recevoir la Télévision Numérique & Terrestre, (Décodeur non fourni) Une prise dans séjour pour les logements de 2 pièces ; deux prises pour les logements 3 & 4 pièces (séjour & chambre n°1)
- Conjoncteur téléphonique dans toutes les pièces principales (séjour ; chambres ; cuisine) en conformité avec la NF-C 15-100
- Contrôle d'accès par interphone et déverrouillage électrique, depuis le logement, de la porte d'accès dans la résidence.

## 8 • CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INTÉGRÉ

- Installation conforme à la norme N.F.C.15.100 en vigueur.
- Chauffage direct par convecteurs électriques muraux à régularisation par thermostat d'ambiance électronique incorporé à chaque appareil. Appareil avec sortie frontale de couleur : blanc. Appareil de Classe II pour salles de bains,
- Régulation générale du chauffage par horloge admis à la Norme NF, catégorie C (abaissement de température).

## 9 • VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE

- Installation conforme a la norme N.F.C.15.100 en vigueur,
- Ventilation générale et permanente de chaque logement avec entrées d'air neuf par grilles dans les menuiseries ou façades, selon le cas et l'étude thermique, des pièces principales et extraction mécanique par bouches dans les pièces de service.

## 10 • REVÊTEMENTS DES SOLS DES LOGEMENTS

- Les revêtements de sols des appartements seront traités par :
  - Hall, séjour, dégagement, cuisine, salle de bains, WC : carrelage grès émaillé 30 x 30, classement U2s P3 avec plinthes assorties,
  - Chambres : revêtement de sol stratifié en pose flottante,
  - Balcons / loggias / terrasses : dallage surfacé avec forme de pente ; dalles béton sur terrasses étanchées.

## 11 • REVÊTEMENTS DES MURS ET PLAFONDS DES LOGEMENTS

### Faïence Murale :

- Faïences coordonnées, dimensions 20 x 25, dans salles de bains et les salles d'eau . Sur une hauteur de 2,00 m à partir du sol au droit de la baignoire et du bac à douche, selon plan .
- Faïence unie blanche, dimensions 20 x 20 pour cuisine, sur une hauteur de 60 cm au-dessus du plan de travail et sur toute la longueur des éléments de la cuisine, retours latéraux éventuels.

### Peintures :

- Projection d'une gouttelette fine sur les plafonds,
- Peinture glycérophtalique sur ouvrages en bois blanc et huisseries,
- Parois verticales des pièces sèches reçoivent une projection de gouttelette,
- Parois des pièces humides (salles de bains, cuisine) reçoivent projection de gouttelette « hydro »
- Peinture sur toutes les serrureries métalliques tant en extérieur qu'en intérieur.

## 12 • PARTIES COMMUNES

### Sas d'Entrée, Escaliers, ascenseur,

- Ensemble châssis vitrée permettant pour partie un éclairage naturel des espaces communs.
- Châssis à ossature aluminium laqué d'usine intégrant la porte d'entrée vitrée, remplissage vitrage « feuilleté » selon norme.  
La porte d'entrée principale est équipée d'une gâche électrique ou ventouse et d'un ferme-porte automatique.
- La décoration des espaces communs est assurée par l'architecte.
- chaque bâtiment est desservi par ascenseur de 630kg.

- Sas d'Entrée :
  - Revêtement de sol traité en carrelage grés cérame U3s P3 ou pierre marbrière , dimension du carrelage selon les dessins de l'architecte.
  - Les parois verticales reçoivent un revêtement mural décoratif.
  - Faux plafonds avec spots intégrés.
  - Miroirs fixés sur les parois verticales.

### **Circulations Communes , Halls , Escaliers**

- Revêtements de sols des circulations communes en carrelage grés cérame U3s P3 , ou selon plans et schémas de décoration des parties communes de l'architecte.
- Escaliers béton peint.
- Les parois verticales reçoivent un revêtement mural décoratif de type acoustique.
- Garde-corps escaliers par main courante métallique peinte,
- Éclairage par appliques murales ou, plafonniers décoratifs commandées par détecteurs de présence ou boutons poussoirs sur minuterie.

### **Stationnements :**

- Parc de stationnement en sous-sol en béton, parc de stationnement extérieur en enrobé noir.
- Repérage de chaque emplacement par un numéro peint au sol.

### **ESPACES EXTÉRIEURS À LA RÉSIDENCE :**

- Portail d'entrée des piétons en serrurerie décorative peinte, ouverture commandée par interphone depuis les appartements.
- Portail d'entrée des véhicules en serrurerie décorative peinte de même écriture que la clôture. Ouverture par télécommande.
- Ensembles boîtes aux lettres homologué normes PTT, placés près de l'entrée de la résidence.
- Construction d'un muret surmonté d'une clôture décorative . Concerne les Clôtures en limite avec les voies publiques.
- Circulation véhicules en béton balayé ou enrobé noir.
- Cheminements piétonniers en béton balayé recoupés de pavés béton .
- Éclairage extérieur privé commandé par sonde à cellule photoélectrique,
- Espaces verts engazonnés avec plantation de végétaux et d'arbres.

**NOTA :** Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes, de qualité égale ou supérieure.

**Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où en cours de travaux il se révèle une obligation technique ou une possibilité d'amélioration.**